

Saint-Arnoult / Sonchamp

Les associations demandent la fermeture du site de la Chaudière

# «On a trouvé des dioxines en ville»

Après une nouvelle campagne d'analyses, les associations Acurdi et Sonchamp environnement dénoncent une pollution des sols allant de La Chaudière jusqu'au cœur de Saint-Arnoult.

**C'**EST AU NOM du principe de précaution que l'Acurdi (association contre l'usine de retraitement des déchets industriels) et "Sonchamp environnement" formulent aujourd'hui une nouvelle demande auprès de l'Administration. «Nous exigeons la suspension de l'autorisation d'exploiter pour l'usine SNR.» Les deux associations ont toujours dans le collimateur cette entreprise spécialisée dans la récupération et le recyclage de déchets d'aluminium.

Pour en arriver là, elles s'appuient sur les résultats d'une nouvelle étude menée en avril dernier. «Nous avons resserré le maillage autour de l'usine. Nous dénonçons une pollution importante des sols avec comme point

de départ La Chaudière.»

## CONCENTRATION SUPÉRIEURE À LA NORMALE

Sur les seize nouveaux échantillons de terre prélevés, leur bureau d'étude conclut à «la présence anormale de plus de 30 métaux : manganèse, cuivre, zinc, plomb, baryum, strontium, cobalt, nickel, vanadium. Et de poursuivre : Sur un échantillon prélevé à proximité de l'usine, nous avons trouvé une concentration d'équivalent toxique 8,5 fois supérieure à ce que l'on observe dans les zones industrielles françaises, soit 510 nanogrammes d'équivalent toxique par kilogramme de matériau (ng I-TEQ/kg). À Maincy (Seine et Marne), un incinérateur a été fermé, 80 bœufs abattus



Sur le site de la Chaudière, la SNR traite plusieurs tonnes d'aluminium par jour.

en 2002 pour un taux de dioxines compris entre 2,3 à 48 ng I-TEQ/kg.»

## DES DIOXINES EN VILLE ?

Une comparaison qui les inquiète, d'autant plus que des prélèvements ont été effectués, à Sonchamp, Clai-

refontaine, Dourdan. «Nous en avons aussi fait dans le centre ville de Saint-Arnoult, près du collège, à la Fosse aux chevaux, près du skate parc. Les résultats aussi sont sans appel. Le métal que nous avons retrouvé en plus grosse quantité est le manganèse.» Pour eux, le doute n'est plus possible, «la pollution vient de la chaudière en suivant la pente du terrain et les vents de nord-ouest. Tous les résultats confirment ce que l'on pense depuis 10 ans : nous sonnons l'alerte

aux dioxines. Arrêtons pendant qu'il est encore temps.»

Demain, les associations devraient rencontrer le sous-préfet pour leur faire-part des résultats de cette nouvelle étude.

F. D.

## La réaction de la SNR

Contactée par téléphone sur ce sujet, la direction de la SNR a répondu dans un communiqué de presse en date du lundi 21 mai. «Nous voulions préciser qu'il est difficile pour la S.N.R dès aujourd'hui de répondre aux accusations de l'ACURDI, n'ayant pas eu communication de l'étude menée par le laboratoire désigné par l'ACURDI et des données de bases y afférentes afin de procéder à des comparaisons nécessaires par notre bureau étude.»

SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES / La Chaudière à nouveau sur la sellette

## D'importantes quantités de dioxine retrouvées en ville

**N**ouveau rebondissement autour de la Société nationale de revalorisation (SNR) de Saint-Arnoult-en-Yvelines, communément dénommée La Chaudière. Début mars, les membres de l'Acurdi (Association contre l'usine de retraitement des déchets industriels) et de Sonchamp environnement publiaient les résultats d'une étude qu'ils avaient diligentée.

Elle mettait en évidence la présence de plusieurs métaux (manganèse, cuivre, zinc, baryum, strontium) dans les sols autour de cette entreprise spécialisée dans le retraitement de l'aluminium.

Le 11 avril, seize nouveaux relevés de sol ont été effectués, dans un très large périmètre autour de l'usine. « Les résultats sont alarmants. Ils démontrent une concentration massive de dioxine dans les sols. Un échantillon prélevé dans la forêt près de l'usine de Saint-Arnoult révèle un taux 5 fois supérieur à la normale » ont fait valoir samedi les responsables de ces associations.

### « Cancérigènes »

« On ne peut plus ignorer le principe de précaution. Les chiffres sont là. La pollution est très nette dans les quartiers des Meurgers, de la Fosse-aux-Chevaux, le centre de Saint-Arnoult et à Clairefontaine-en-Yvelines. Même à Dourdan (Ndlr : Essonne), devant les lycées, on trouve des dioxines », ont défendu les représentants des associations. Ceux-ci estiment être face à un danger majeur pour la santé publique.

« Les zones situées sous les vents de nord-ouest sont les plus polluées. Les populations ingèrent à petites doses, chaque



**Saint-Arnoult-en-Yvelines.** La Société nationale de revalorisation (SNR), surnommée La Chaudière, est spécialisée dans le retraitement de l'aluminium (photo d'archives).

jour, de la dioxine. Nous sommes dans le même cas que les incinérateurs d'ordures ménagères qui, il y a quelques années, n'étaient pas aux normes et rejetaient des taux de dioxines très élevés dans l'atmosphère », ont-ils estimé.

« A Saint-Arnoult-en-Yvelines, nous avons des taux de 510 ng I-TEQ/kg\* de dioxines. A Vaux-le-Pénil (Ndlr : Seine-et-Marne), où un incinérateur d'ordures ménagères a été fermé, et où 80

bœufs ont été abattus en 2003, les taux de dioxines étaient de seulement 2,3 à 48 ng I-TEQ/kg. » Une proximité inquiétante.

« On sait pertinemment que les dioxines sont cancérigènes », ont-ils poursuivi en brandissant un rapport de 2006 de l'Institut de veille sanitaire, mettant en évidence une recrudescence de cancers chez les populations vivant à proximité d'incinérateurs hors normes.

Les associations doivent être reçues, demain, par le sous-préfet de Rambouillet.

Elles espèrent obtenir la suspension d'autorisation d'exploitation de la société.

**\*ng I-TEQ/kg :** unité de mesure internationale permettant de caractériser le potentiel toxique d'un milieu contenant des dioxines, en nanogramme équivalent toxique par kilogramme de matériau.

### La direction n'a pas connaissance de l'étude

Jointe par téléphone, lundi soir, au sujet des résultats de l'étude menée par les associations Acurdi (Association contre l'usine de retraitement des déchets industriels) et Sonchamp environnement, la direction de la Société natio-

nale de revalorisation (SNR) de Saint-Arnoult-en-Yvelines a adopté la position suivante : « Nous tenons à préciser qu'il est difficile pour la SNR, dès aujourd'hui, de répondre aux accusations de l'Acurdi, n'ayant pas eu communication

de l'étude menée par le laboratoire désigné par l'Acurdi et des données de bases, afin de procéder à des comparaisons nécessaires par notre bureau d'étude » a fait savoir la direction de l'usine, dans un communiqué.